

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 01 SEPTEMBRE 2015

Président : Monsieur FONTERAY Jean-Luc, Maire

Présents : Monsieur BURTEAU Gilles – Mesdames BERTRAND Catherine - COURTOIS Nadine - COGNARD Céline - MENDEZ Emmanuelle - MILAN Marie-Laure – Monsieur MEUNIER Julien - Madame BAILLY Monique - Messieurs BARITEL Cédric - MALDEREZ Alain - MOREAU Didier

Excusés : Madame DESBAS Catherine – Messieurs GEORGES Patrick – THEVENOUD Guy

Madame BERTRAND Catherine est désignée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 21 juillet 2015.

DECISION POUR UN 4^{EME} ADJOINT ET ELECTION :

Le Maire propose que comme lors des mandats antérieurs une organisation de l'exécutif avec 4 adjoints est souhaitable. Le Conseil Municipal accepte cette proposition puis procède au scrutin secret à l'élection. Le maire propose la candidature d'Alain Malderez.

Alain MALDEREZ est proclamé adjoint au 1^{er} tour de scrutin avec 11 voix.

Le Conseil Municipal fixe les indemnités de fonction du 4^{eme} Adjoint correspondant aux taux maximum fixés pour les élus des communes de 500 à 999 habitants, soit 8,25% de l'indice 1015.

Il sera chargé des domaines Administration générale, Personnel, Communication.

La commission Communication – relations avec les associations – Animation culturelle » est scindée en deux.

Catherine Bertrand garde la responsabilité de la commission « Relations avec les associations – animation culturelle » dont les membres sont : BERTRAND Catherine - MALDEREZ Alain - MENDEZ Emmanuelle - MILAN Marie-Laure - THEVENOUD Guy.

Alain MALDEREZ prend la responsabilité de la commission « Communication – Perspectives » composée de : MALDEREZ Alain - BERTRAND Catherine - MENDEZ Emmanuelle - MEUNIER Julien - MILAN Marie-Laure - THEVENOUD Guy.

Alain MALDEREZ intègre les commissions « Administration générale – logement » dont il devient responsable et « Finances ». Il devient délégué au CNAS, au GIP e Bourgogne.

AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE (AD'AP) :

L'adjointe Catherine Bertrand présente les documents préparés par l'ATD recensant les travaux à prévoir pour l'accessibilité des Etablissements Recevant du Public.

Le Conseil Municipal autorise le maire à déposer le dossier d'Ad'ap dont la date limite est fixée au 27 septembre 2015.

RAPPORT ANNUEL 2014 SUR LE SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

Le Conseil Municipal approuve le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif communal pour l'année 2014 présenté par l'Adjoint, Gilles Burteau.

Didier Moreau, Délégué titulaire au SPANC (Syndicat pour l'Assainissement Non Collectif), présente le rapport annuel de l'exercice 2014 rédigé par ce syndicat.

Ces rapports sont à disposition des usagers en mairie.

TRAVAUX ASSAINISSEMENT 2^{EME} TRANCHE – DEMANDE SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL ET AGENCE DE L'EAU :

Le Maire présente l'Avant-Projet des travaux de la 2^{eme} tranche préparé par le maître d'œuvre JDBe comprenant :

- une partie : Réhabilitation de réseaux estimée à 555 361 € HT
 - une partie : Création de réseaux (rue du Champ de Foire et atelier technique) estimée à 25 165 € HT
- Soit un total de 580 526 € HT

Le Conseil Municipal approuve ce dossier et sollicite, pour la réhabilitation de réseaux, une subvention du Conseil Départemental de 20 %, dans le cadre de l'appel à projets 2015, et de l'Agence de l'Eau de 50 %.

DEMANDE SUBVENTION VOIRIE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL :

Dans le cadre du programme complémentaire de soutien aux collectivités proposé par le Conseil Départemental, le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention de 30 % pour les travaux de voirie à envisager, concernant la sécurisation de la route de Montceau et le quartier de Brioux pour un montant total estimé 68 695 € HT.

VIREMENTS CREDITS BUDGETAIRES :

Le Conseil Municipal autorise le Maire à procéder aux virements de crédits budgétaires suivants sur le budget communal :

- C/205 (Plans supplémentaires PLU) : + 200 € (à déduire des dépenses imprévues investissement)
- C/657362 (subvention au CCAS) : + 250 € (à déduire des crédits « divers » de subventions)

DISPOSITIF DE PREFINANCEMENT PAR PRET A TAUX ZERO DES ATTRIBUTIONS AU TITRE DU FCTVA :

Le Conseil Municipal décide de souscrire à ce dispositif de la Caisse des Dépôts et Consignations prévu afin de soutenir l'investissement public local. Il concerne les dépenses d'investissement budgétées sur l'exercice 2015 et représentera une avance d'environ 38 000 € versée en décembre 2015 et remboursable par moitié en décembre 2016 et avril 2017.

CHANTIERS ET DOSSIERS EN COURS :

Lotissement Les Tilles : Le permis d'aménager a été délivré le 13 août 2015. Les travaux se dérouleront du 5 octobre à fin novembre.

Ecole : Chantier terminé, matériel numérique installé.

Vestiaires Foot : chantier terminé.

Salle polyvalente : soubassement et réfection du parquet prévus semaine 40

Accessibilité mairie : Après l'esquisse de la maîtrise d'œuvre, l'avant-projet sera fourni pour le 10 septembre. Le contrat de maîtrise d'œuvre sera signé par le Maire dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal pour un montant de 3 564 € TTC.

Plan de désherbage : Un compte-rendu intermédiaire a été présenté le 27 août 2015.

QUESTIONS DIVERSES :

Le Maire informe le Conseil Municipal :

- de l'effectif de 89 élèves pour cette rentrée scolaire : les activités péri-éducatives seront assurées par Pascale Durand qui a commencé son emploi le 24 août, Séverine Dépinet devrait reprendre son activité le 07 septembre sous réserve de l'avis du Comité Médical.
- du maintien du tarif pour les coupes d'affouages à 35 €. Les inscriptions seront prises jusqu'au 24 octobre 2015 (paiement et attestation d'assurance à l'inscription). Le tirage au sort aura lieu début novembre.
- de la livraison du mobilier de la salle de réunions de la mairie mi-septembre

Le Maire informe le Conseil Municipal :

- des décisions du Maire prises sur délégation du Conseil Municipal :

. pour l'avenant au marché de travaux de construction d'une salle de classe supplémentaire avec l'entreprise BOUHET à DIGOIN – 71160 –, pour le lot N° 1 : Terrassements généraux - VRD, pour la suppression de l'engazonnement initialement prévu au marché pour un montant TTC en moins-value de 665,82 € ;

. pour l'avenant au marché de travaux de construction d'une salle de classe supplémentaire avec l'entreprise VERDOT à SAINT-GENGOUX-le-NATIONAL – 71460 –, pour le lot N° 10 : Chauffage – Ventilation – Plomberie sanitaire, pour le remplacement d'une vasque initialement prévue au marché par une cuve collectivité pour un montant TTC en plus-value de 253,20 € ;

. pour l'avenant N° 2 au marché de travaux de construction d'une salle de classe supplémentaire avec l'entreprise THIMON à TRAMAYES – 71520 –, pour le lot N° 2 : Gros-Œuvre, pour la suppression d'une cloison provisoire de protection en panneaux bois initialement prévue au marché pour un montant TTC en moins-value de 329,40 € ;

. pour le marché de travaux de viabilisation du lotissement communal « Les Tilles » avec l'entreprise COLAS à MONTCEAU-les-MINES – 71300 – pour un montant de 110 827,80 € TTC ;

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au mardi 6 octobre.